Pas de commentaires les gars ! Ci-après les facs-similés des deux pages concernant Madagascar, dans le rapport d’Amnesty International 2015/2016, publié au niveau mondial le 24 février 2016. Venez touristes ! Venez investisseurs ! La Grande île de l’océan Indien est bel et bien le Centre de l’Etat de non-droit du Monde.

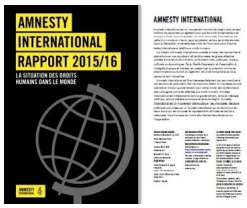

Les couvertures recto/verso du rapport qui compte 485 pages

MADAGASCAR

République de Madagascar
Chef de l'État : **Hery Rajaonarimampianina**
Chef du gouvernement : **Jean Ravelonarivo (a remplacé Roger Kolo en janvier)**

Les forces de sécurité ont continué à se livrer à des exécutions extrajudiciaires dans le sud du pays, dans le contexte de la lutte contre le vol de bétail, avec une impunité quasi totale. Des journalistes, des étudiants et des militants écologistes, entre autres, ont été victimes de harcèlement et d'actes d'intimidation. Certains ont été condamnés à des peines d'emprisonnement.

CONTEXTE

Cinquante-cinq ans après avoir obtenu son indépendance, Madagascar était le cinquième pays maritime le plus pauvre au monde : selon les estimations, 92 % des Malgaches vivaient avec moins de deux dollars des États-Unis par jour. Le pays se plaçait en bas du classement de l'indice de développement humain.

L'instabilité politique restait de mise, menaçant la réconciliation nationale et le développement économique. Le 26 mai, lors d'un vote à l'Assemblée nationale, une écrasante majorité de députés se sont prononcés en faveur de la destitution du président Hery Rajaonarimampianina. Celui-ci a contesté la légitimité du vote et en a rejeté le résultat. Le 13 juin, la Haute Cour constitutionnelle a rendu un arrêt favorable au président.

Le taux élevé de pauvreté qui touchait la plus grande partie de la population compromettait l'accès aux droits économiques et sociaux, notamment à la nourriture, à l'eau et à l'éducation, attisant les tensions sociales. En août, une épidémie de peste a fait au moins 10 morts. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées et au moins 19 sont mortes lors des fortes inondations survenues entre janvier et mars.

Les vols de bétail, qui constituaient toujours un problème sérieux, ont été à l'origine de violents affrontements entre villageois et voleurs, au cours desquels plusieurs dizaines de personnes ont été tuées.

POLICE ET FORCES DE SÉCURITÉ

Les homicides visant des voleurs présumés de bétail étaient toujours très nombreux. Une opération militaire baptisée *Fahalemana 2015*, lancée à la mi-août pour combattre le vol de bétail, a provoqué plusieurs affrontements violents entre les voleurs et les forces de sécurité, faisant des morts dans les deux camps. Plusieurs personnes soupçonnées de vol de bétail ont été exécutées de manière extrajudiciaire par l'armée. Des habitants ont été blessés et d'autres ont été tués. Aucune enquête n'a été ouverte sur ces homicides et personne n'a été amené à rendre des comptes.

Le 26 août, huit soldats et 15 voleurs de bétail présumés sont morts à la suite d'un affrontement à Ankazoabo-Sud. Des témoins ont déclaré que les forces de sécurité de l'État s'étaient livrées à des attaques aveugles contre des villageois soupçonnés de voler du bétail. En septembre, au moins 18 personnes, dont un policier, trois villageois et 14 voleurs présumés de bétail, ont été

tuées au cours de heurts violents dans la commune d'Ivahona. Selon des témoins, des militaires auraient plus tard sommairement exécuté les suspects.

Le 2 septembre, on a signalé l'exécution extrajudiciaire de trois personnes après que les forces de sécurité étaient entrées dans le village de Tsarazaza Maevatanana pour procéder à des contrôles d'identité.

LIBERTÉ D'EXPRESSION – MILITANTS ÉCOLOGISTES

Des militants écologistes risquaient la prison pour avoir critiqué l'exploitation de certaines ressources naturelles, et en particulier l'abattage illégal de bois de rose.

Le 22 mai, le militant écologiste Armand Marozafy a été condamné à six mois d'emprisonnement et à une amende de 12 millions d'ariarys (3 650 dollars des États-Unis) après la divulgation sur les réseaux sociaux d'un courriel personnel dans lequel il signalait que deux agences touristiques locales étaient impliquées dans un trafic de bois de rose. Le tribunal de Maroantsetra l'a jugé coupable de diffamation au titre d'une loi controversée sur la cybercriminalité.

RECOURS EXCESSIF À LA FORCE

Le 31 août, la gendarmerie a utilisé la force de manière excessive pour disperser une manifestation d'étudiants à l'université d'Ankatso dans la capitale, Antananarivo. Jean-Pierre Randrianamboarina, dirigeant d'un mouvement étudiant, a été passé à tabac et a souffert de multiples blessures. Déclaré coupable, notamment, d'incitation à des troubles à l'ordre public et au renversement du gouvernement, il a été condamné en septembre à six mois de prison avec sursis.

DROITS DES ENFANTS

En mars, l'UNICEF a signalé que 47 % des enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition chronique et que leurs conditions de vie étaient durement touchées par divers facteurs tels que la privation de logement, une mauvaise alimentation et l'absence d'accès aux services de santé de base.

CONDITIONS CARCÉRALES

Les prisons étaient surpeuplées et plus de la moitié des prisonniers étaient en détention provisoire. Les rations alimentaires des détenus ont été réduites de plus de 50 % en 2015 selon le Comité international de la Croix-Rouge, ce qui présentait de graves risques sanitaires.

Jeannot RAMAMBAZAFY – 25 février 2016